

Toulouse, le 04/06/2007

Communiqué de Presse



CLS des satellites pour une gestion responsable de la pêche au Surinam

Face à la surexploitation de ses ressources halieutiques, le Surinam fait confiance à CLS pour mettre en place un système de gestion des pêches par satellites.

Nombreux sont les témoins de l'effondrement de la biodiversité, tous tirent la sonnette d'alarme : « *La biodiversité des écosystèmes, support du développement de l'humanité, est en voie de dégradation accentuée* ». Les causes de cet effondrement sont bien connues, en ce qui concerne la faune océanique, c'est la surexploitation des ressources halieutiques!

D'après un rapport publié par la FAO (Food and Agriculture Organisation – Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture) en mai 2000, le Surinam n'était pas épargné. Les captures de crevettes avaient « *atteint leur maximum* », la situation était déclarée « *grave* » et le seuil de « *surexploitation* » atteint. Le nombre de bateaux devait être stabilisé, voire même diminué. Le rapport de la FAO estimait à plus de 100 les navires de pêche palangrière (pêche chalutière de crevettes et de poissons) et à près de 230 les navires de pêche côtière, dite artisanale (bateaux de 8 à 15 m de long pourvu d'un moteur hors-bord). La FAO pronostiquait une amélioration possible de la situation par un meilleur contrôle des pratiques de pêche illégale (captures et transbordement).

Pour ce faire, le Surinam a décidé de mettre en place un système de surveillance de la pêche par satellite et il a retenu CLS. La filiale du Cnes et de l'Ifremer, leader mondial en localisation et collecte de données par satellites, fournira une solution VMS (Vessel Monitoring System) opérationnelle courant juin.

Pendant plus de 2 années, CLS a accompagné le Ministère de l'agriculture, de l'élevage et des pêches du Surinam dans la définition de son système VMS pour une réussite immédiate du projet. Le support de CLS s'est décliné tout au long des étapes de mise en place du système : de la définition du cadre légal à la mise en place du centre de surveillance des pêches installé à Paramaribo jusqu'à la gestion quotidienne du système.

Aujourd'hui ce sont plus de 100 bateaux nationaux qui sont équipés d'une balise Argos MARGE V2 et qui transmettent régulièrement leurs positions pour une gestion responsable de la pêche au Surinam.

CLS équipe déjà 8000 navires de pêche de toutes tailles à travers le monde (1500 bateaux en Indonésie, 900 au Pérou, plus de 500 au Japon etc.). CLS est le seul opérateur satellitaire au monde à pouvoir maîtriser toutes les composantes d'un tel système. En effet, il spécifie et valide les balises Argos, il est l'opérateur unique du système Argos, qui fonctionne sans interruption depuis 1978 et il a déjà développé et installé de nombreux centres de surveillance des pêches en France, au Pérou, aux Seychelles, à Madagascar, en Russie, en Mauritanie, au Chili et plus récemment aux Comores.

Contact Presse:

Amélie PROUST
Tel. +33 5 61 39 37 95
Port. +33 6 62 80 45 92
aproust@cls.fr

CLS
8-10 rue Hermès
Parc Technologique du Canal
31520 Ramonville Saint-Agne
France
05.61.39.47.00
05.61.39.37.91
www.cls.fr